

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

Février 2019 - N°48

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.

Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Tourbière de la Seigneurie sur le site des Quatre lacs à Chaux-du-Dombief et au Frasnois (39), vue du belvédère du Pic de l'Aigle



“ Février... En cet hiver 2017, il a fait très froid dans le Haut-Jura, avant que la neige n'arrive. Les lacs ont gelé en novembre et se décrispent doucement. Comme d'habitude, la vue est à couper le souffle depuis le belvédère du Pic de l'Aigle. Les couleurs estivales que j'ai l'habitude de voir pendant mes études de terrain sont remplacées par des tons plus pastels et plus doux. Bien visibles aujourd'hui dans le paysage, le « cœur » et les gouilles voisines ont été creusés en 2011 par le Conservatoire pour diversifier la faune et la flore du haut-marais dégradé. ”

Magali CROUVEZIER - Chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Sauvegarder les pelouses sèches en Bourgogne-Franche-Comté
- Les documents de gestion, piliers de l'action des Conservatoires
- Des travaux pour «réparer» la tourbière de Villeneuve-d'Amont

9. Les temps forts

10. Au cœur des sites conservatoires

- Les pelouses sèches du plateau de Champlitte et de la Montagne de la Roche
- Les petites vallées humides de Puisaye

14. Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Quand captages d'eau potable riment avec biodiversité
- Renforcer la préservation des tourbières forestières

20. La nature à la loupe

- On the road again!
Les migrations d'amphibiens
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- Le marais du Cônois : petit, discret mais fortement patrimonial !
- Balade en raquettes sur les tourbières enneigées du Boulu à Lamoura

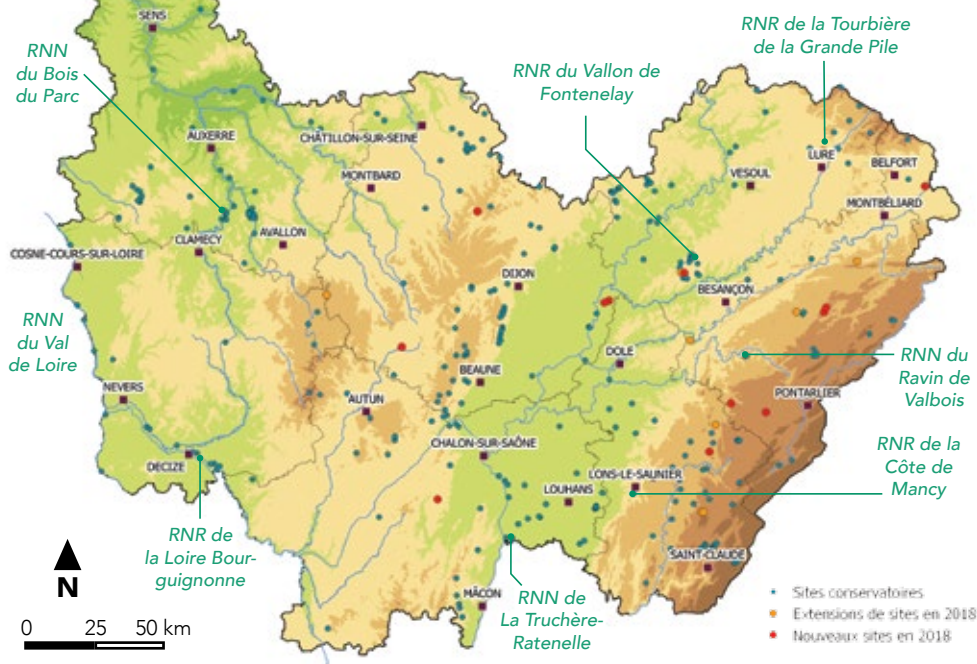
Le mot des présidents

Espaces naturels et changement climatique sont des préoccupations le plus souvent envisagées de façon indépendante, alors qu'elles devraient être intimement liées. En effet, les espaces naturels sont sensibles aux effets du changement climatique et notamment aux événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresse, canicule, fortes pluies). Rechercher un bon fonctionnement des écosystèmes permet d'augmenter leur résilience à ces nouvelles contraintes. Par ailleurs, les espaces naturels sont susceptibles de participer fortement au stockage du carbone. Un certain nombre de milieux naturels de Bourgogne-Franche-Comté, comme les forêts ou les tourbières, en bon état de conservation, peuvent ainsi accumuler de grandes quantités de carbone. Par leurs actions, que nous vous invitons à découvrir dans ce numéro, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté apportent leur contribution à cet effort, en restaurant les milieux et en adaptant leur gestion pour accompagner ces évolutions.

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Carte des sites conservatoires au 31 décembre 2018



Sources : BD Alti IGN 2011, BD Carto IGN 2011, BD Carthage IGN 2011, CENB 2019, CENFC 2019 • Auteur : CENB 2019

L'atlas cartographique des pelouses de Bourgogne intégrera les pelouses acides lors de sa réactualisation.

Les Conservatoires en action

Sauvegarder les pelouses sèches en Bourgogne-Franche-Comté

Au fil des articles parus dans le Sabot de Vénus, il ne vous a pas échappé que les pelouses sèches présentent un intérêt majeur pour la biodiversité. Ce n'est donc pas un hasard si les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté ont chacun mis en place des programmes de préservation de ces milieux. Et si ces deux programmes ne faisaient bientôt plus qu'un ?

Un programme historique en Bourgogne

Fort de son expérience sur la thématique, **le Conservatoire de Bourgogne a lancé dès 2009 un programme régional** d'actions en faveur de ces milieux. La réalisation d'un **atlas cartographique des pelouses calcaires**, finalisé en 2012, a dans un premier temps permis d'améliorer les connaissances et de les partager avec le plus grand nombre. **Quatre plans d'actions territoriaux** ont également été élaborés en faveur de réseaux de pelouses, incluant ainsi des pelouses peu patrimoniales mais permettant de connecter des secteurs à enjeux et de maintenir une richesse globale.

Le Conservatoire se tient de plus à **disposition des collectivités et associations** qui recherchent des **informations** ou des **conseils techniques** sur l'entretien et la préservation des pelouses calcaires.

1 La **Coronille arbrisseau**, protégée au niveau régional, est présente sur les pelouses communales de Cortevaix (71).
G. Doucet - CENB

Un exemple d'assistance technique aux communes en Bourgogne

Le Conservatoire bourguignon a accompagné dès 2016 la commune de **Cortevaix (71)**, soucieuse de préserver ses pelouses calcaires, en définissant un **plan de gestion simplifié** des parcelles. Un **suivi de la mise en place du pâturage** a été réalisé en 2018.



2 Des vaches de race Montbéliarde pâturent une pelouse sèche abritant de nombreuses Gentianes croisettes à Saint-Germain-en-Montagne (39).
L. Bettinelli - CENFC

Un troupeau pour la vallée de la Loue ?

Le **Conservatoire de Franche-Comté** travaille actuellement avec le **Département du Doubs** et le **Syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue**, animateur du site Natura 2000, à la **mise en place d'un pâturage sur les pelouses des coteaux de Vuillafans (25)**, classées Espace naturel sensible. S'appuyant sur l'expérience du Conservatoire bourguignon, il envisage d'acquérir son propre troupeau pour apporter une solution de pâturage sur ce secteur !

Une démarche récente en Franche-Comté

Depuis sa création, le Conservatoire de Franche-Comté s'est également engagé pleinement dans la préservation des pelouses sèches qu'il gère, sans pour autant déployer d'actions en dehors de son réseau de sites.

Le Schéma régional de cohérence écologique de Franche-Comté de 2014 ayant identifié l'importance de maintenir le réseau de pelouses, **le Conservatoire a initié en 2017 un programme en faveur de ces milieux, mis en place territoire par territoire**. Il vise à **identifier et cartographier le réseau de pelouses** et à **analyser sa fonctionnalité** afin d'**apporter un appui aux collectivités** dans le cadre de projets d'aménagement du territoire.

En parallèle, **des stratégies opérationnelles de restauration et de gestion** sont définies à l'échelle territoriale, en concertation avec les partenaires locaux, en envisageant la mutualisation des moyens.

Petit rappel...

Les pelouses sèches présentent de **forts enjeux** car elles accueillent de **nombreuses espèces patrimoniales** mais sont sujettes à **diverses atteintes et menaces** : enfrichement dû à l'abandon du pâturage, intensification et mutation des pratiques agricoles ou urbanisation. C'est pourquoi les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté s'investissent fortement en faveur de ces milieux, notamment sur les **2 625 ha de pelouses sèches** qu'ils gèrent aujourd'hui.

2

Vers un programme régional

À partir de 2019, **les deux Conservatoires mettent en commun leurs expériences pour construire un programme « pelouses » à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté**. Sont notamment prévues à moyen terme la réalisation d'un atlas régional associé à une base de données, la définition d'une méthodologie commune de hiérarchisation pour définir des plans d'actions territoriaux et la mise en place d'un appui technique aux acteurs concernés par cette thématique.

Les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté vont donc désormais allier leurs forces pour contribuer à la préservation des pelouses sèches de la région. Nous vous informerons prochainement des avancées de ce nouveau programme commun !



3



3 Le troupeau du Conservatoire de Franche-Comté serait composé de **vaches Galloway** et de **chevaux Konik polski**, races rustiques permettant de pâturer des milieux difficiles.
T. Morvan - CENFC / O. Girard - CENB

4



4 Pelouse embroussaillée suite à l'abandon du pâturage
M. Jouve - CENB



Les Conservatoires en action

Les documents de gestion, piliers de l'action des Conservatoires

Dans nos revues, nos rapports d'activités, nos sites internet ou autres, nous vous parlons très souvent de plans de gestion, quelquefois de notices de gestion ou plus largement de documents de gestion. Mais savez-vous exactement ce qui se cache derrière ces termes ? À travers cet article, nous allons lever le voile sur ces précieux documents qui s'inscrivent au cœur de l'action des Conservatoires.

Qu'est-ce qu'un document de gestion ? À quoi cela sert ?

Les Conservatoires s'attachent à doter les sites qu'ils gèrent d'un **document de gestion, validé par leur Conseil scientifique et technique**. Ce rapport technique, le plus souvent un plan de gestion, **détermine les objectifs** à atteindre, **planifie les suivis scientifiques** des espèces patrimoniales et des milieux naturels, **prévoit les travaux à réaliser et les moyens à mettre en œuvre par les équipes et les partenaires** pour assurer la préservation de l'espace naturel considéré (exemples : mise en place d'un pâturage, actions de valorisation et de communication). Après une évaluation, le document de gestion est **généralement renouvelé tous les 10 ans** afin d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site.

Un document de gestion peut être **élaboré à l'échelle d'un site ou d'une Entité Cohérente de Gestion (ECG)**, soit plusieurs sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches. S'il est « allégé » parce qu'il ne concerne qu'un seul site de petite superficie par exemple, il s'agira plutôt d'une **notice de gestion**.

1



Frédéric JEANDENAND

Chargé de missions territorial Saône-et-Loire au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Une trajectoire fixée de façon objective et globale

“ Le document de gestion est primordial car **il évalue les enjeux de conservation de façon objective**, en fonction du contexte global et des caractéristiques du ou des site(s). Nous savons que la gestion menée pour favoriser certains habitats ou espèces se fera au détriment d'autres. **Les enjeux d'un site ou d'une ECG doivent donc être définis en fonction de l'état de santé des milieux présents au sein du ou des site(s) mais aussi en prenant en compte les activités humaines**. Le document de gestion est **une trajectoire à suivre pour dix ans** permettant ensuite d'**évaluer pertinemment les actions passées** et de **confirmer ou ajuster la trajectoire fixée**. ”

1 Suivi sur le terrain
M. Parachout - CENFC

Les étapes - clés
d'un document de gestion type

Élaboration et rédaction du document de gestion : 1 an voire 1 an et demi

- État initial : réalisation du diagnostic écologique et socio-économique en concertation avec les partenaires et usagers du site pour une meilleure appropriation locale
- Définition des enjeux de conservation
(ex : préservation des pelouses calcaires)

Définition des objectifs à long terme et à 10 ans
(ex : éviter un embroussaillage trop important)

- Définition du plan d'actions
- Planification du travail sur la durée du document de gestion

Relecture et validation
par le Conseil scientifique et technique

10 ans

- Mise en œuvre du document de gestion sur le territoire
Actions de connaissance, de suivis du patrimoine naturel, de gestion, de communication, de valorisation et d'appropriation locale
(ex : mise en place d'un pâturage, édition d'un document de gestion synthétique)
- Évaluation régulière du document de gestion

Évaluation finale et renouvellement du document de gestion



Aurélien POIREL & Magalie MAZUY

- Chargé de missions territorial Saône-et-Loire au Conservatoire de Bourgogne
- Chargée de missions au Conservatoire de Franche-Comté



La réalisation du diagnostic écologique et socio-économique, véritable travail d'investigation, nécessite des compétences multiples

“ De nombreuses compétences transversales sont nécessaires pour réaliser le diagnostic écologique et socio-économique d'un ou plusieurs site(s). Sans être forcément spécialiste, il faut avoir **de bonnes connaissances naturalistes mais aussi dans d'autres domaines**: géologie, pédologie, hydrologie, cartographie, etc. Il est aussi possible de **mobiliser un réseau de scientifiques et de spécialistes**.

Les inventaires de la faune et de la flore sont réalisés sur le terrain mais aussi en consultant les bases de données régionales. Les habitats naturels sont cartographiés à partir **des observations de terrain** et grâce à l'analyse de photographies aériennes récentes ou anciennes. **Les recherches sur les activités socio-économiques** se basent par exemple sur **la bibliographie ancienne** pour appréhender l'évolution des modes d'exploitation, les taux d'enrichissement ou encore le rapport des habitants avec les lieux.



Rémi CHAMBAUD

Maire d'Andelot-en-Montagne (39)

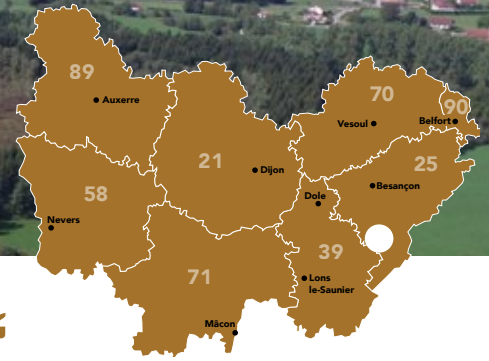
Le Conservatoire a un réel savoir-faire pour mobiliser les partenaires

“ Lors de la réalisation des plans de gestion de la tourbière et des pelouses marneuses d'Andelot-en-Montagne, le Conservatoire de Franche-Comté a très bien su **tenir compte de l'avis du propriétaire** qu'est la commune **et de celui des partenaires** comme l'Office national des forêts. Les **temps d'échanges et de restitution** nous ont permis de **comprendre l'intérêt de ces milieux et la gestion adaptée à mettre en place**. Le Conservatoire a travaillé rapidement et a mobilisé des moyens techniques, scientifiques et financiers que la commune ne maîtrisait pas, tout en réussissant à **trouver des solutions respectant nos volontés**.

L'élaboration des documents de gestion n'est donc pas simple ! Il en est de même pour la compréhension de ces rapports denses et techniques. Aussi, les Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté conçoivent par la suite des documents de gestion "synthétiques" présentant l'essentiel des informations à retenir pour les élus et partenaires.

Les Conservatoires bourguignon et franc-comtois travaillent actuellement à l'homogénéisation de leurs plans de gestion types.

Les documents de gestion synthétiques sont disponibles en téléchargement sur les sites internet des Conservatoires pour toute personne souhaitant les consulter.



Des travaux pour “réparer” la tourbière de Villeneuve-d'Amont

Au-dessous de 800 m d'altitude, les tourbières bombées deviennent très rares dans le massif jurassien. À 650 m, se trouve la plus basse d'entre elles, sur la commune de Villeneuve-d'Amont (25), où d'importants travaux de réhabilitation ont été engagés l'automne dernier, comme préconisé dans le plan de gestion du site.

Une tourbière malmenée

Son altitude modeste laisserait imaginer un site atypique, de taille réduite... Bien au contraire, ce haut-marais* apparaît comme **un superbe site de près de 24 ha**, à très forte typicité : après une auréole forestière de ceinture, s'étend **une vaste lande tourbeuse dominée par les sphaignes et la callune**.

À l'instar de ses consœurs, cette dernière n'a pas échappé aux dégradations. Celles-ci ont été considérables dans sa partie nord où **une extraction de tourbe particulièrement importante** (car destinée non seulement au chauffage domestique mais aussi à la tuilerie locale et à la saline de Salins-les-Bains !) a été faite sur un quart de sa superficie. Cette zone a ensuite été parcourue de **fossés de drainage** puis, dans les années 1970, d'**une plantation d'épicéas** sur environ 5 ha.

Toutes ces atteintes ont fortement mis à mal le fonctionnement de cette partie de la tourbière.

La restauration de la tourbière, tout un programme

Dans le cadre du **programme Life tourbières du Jura**, une collaboration a été initiée entre la **commune**, propriétaire, l'**Office national des forêts** et le **Conservatoire de Franche-Comté** afin d'engager la réhabilitation de ce secteur.

Une première phase de coupe à blanc de la plantation a ainsi été effectuée, la commune ayant été indemnisée pour le manque à gagner lié notamment aux surcoûts d'exploitation. Puis, **850m de fossés de drainage ont été neutralisés**. Enfin, **quatre barrages en palplanches**, totalisant un linéaire de 280m, vont **permettre une remontée localisée de la nappe** et favoriser ainsi la reprise de formations typiques des tourbières.

Les travaux de restauration de la tourbière se poursuivront en 2019 avec la coupe du reste de la plantation, marquant ainsi la fin de ce chantier d'envergure.

* Haut-marais : synonyme de « tourbière bombée », uniquement alimentée par les eaux de précipitation

2



1 Vue aérienne du site en phase travaux. Les liserés noirs correspondent aux barrages en cours de réalisation. Les voies de circulation des engins forestiers se distinguent également.
J. Lieb - Corvus monitoring

2 Afin de limiter l'impact au sol, les engins d'exploitation (ici une abatteuse, servant à ébrancher et débiter les bois abattus manuellement) n'ont circulé que sur d'épais lits de branchage.

S. Moncorgé - CENFC

Présentation par le Parc naturel régional du Morvan de matériel spécifique facilitant l'accessibilité des sites naturels aux personnes en situation de handicap, à l'occasion de la 8^e Journée des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté
M. Crouvezier - CENFC



Les temps forts

Retour sur la 8^e Journée des gestionnaires d'espaces naturels

Le 6 décembre dernier, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté ont organisé à Besançon la **8^e Journée des gestionnaires**, consacrée cette fois à **la fréquentation humaine sur les sites naturels**. **Près de cent personnes** ont ainsi pu échanger sur des retours d'expériences variés, allant de la phase de réflexion sur l'aménagement d'un site au suivi et à l'évaluation de l'impact de sa fréquentation, en passant par le renforcement de l'attractivité des sites pour des nouveaux publics. C'est **Alain FREYDET**, paysagiste spécialiste des espaces naturels protégés, qui a joué le rôle de Grand témoin à cette occasion.

Les vidéos des présentations sont disponibles sur : www.cen-bourgogne.fr

Le Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels à la découverte des actions du Conservatoire de Bourgogne

Christophe LÉPINE, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, a fait le déplacement jusqu'en Bourgogne du 16 au 18 octobre dernier pour **rencontrer l'équipe du Conservatoire bourguignon, mieux connaître les actions qu'elle mène et visiter quelques sites** en présence des partenaires locaux.

1 Christophe LÉPINE (au centre), accueilli par Patrice NOTTEGHEM, Vice-Président du Conservatoire, visite la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71).
C. Duthu - CENB

2 Découverte du sentier aménagé des Prés de Ménetreuil (71) en présence du Maire de Ménetreuil et des élus de la Communauté de communes Terres de Bresse
C. Duthu - CENB

Lancement de l'opération nationale Chantiers d'automne en Bourgogne

Le Conservatoire de Bourgogne a accueilli le 22 septembre dernier **le lancement de la 17^e édition des Chantiers d'automne**. Cette opération nationale, menée chaque année par les Conservatoires, vise à **proposer des chantiers nature participatifs** aux volontaires qui souhaitent donner un peu de leur temps à l'entretien de la nature. Cette journée de lancement, organisée en partenariat avec l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Saint-Hilaire-Fontaine et Charrin, a rassemblé **une vingtaine de personnes à Charrin (58), sur la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne**, afin d'**arracher de la jussie**, plante exotique envahissante, présente dans un bras mort de la Loire. Après un repas convivial, les participants ont visité la réserve, guidés par la Conservatrice.

3 Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire de Bourgogne, et Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller régional, délégué à l'Agenda 21, à la biodiversité et aux Parcs, ont accueilli Christophe LÉPINE, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, pour le lancement des Chantiers d'automne.
C. Duthu - CENB





Au cœur des sites conservatoires

Les pelouses sèches du plateau de Champlitte et de la Montagne de la Roche

Les paysages du nord-ouest de la Haute-Saône, où alternent grandes cultures, prairies, massifs forestiers et villages en pierre, abritent également des pelouses sèches qui en constituent un élément typique. Appelées localement “friches” ou “charmes”, elles occupent les sols les plus maigres et difficilement cultivables. Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté intervient en faveur de leur conservation depuis de nombreuses années, en partenariat avec les communes et des éleveurs locaux.

Vous avez dit pelouses sèches ?

Les pelouses sèches sont des **étendues à végétation basse ponctuées de buissons**, installées sur des **sols maigres et peu profonds**, traditionnellement utilisées pour le **pastoralisme**.

Ces conditions favorisent le **développement d'une flore et d'une faune particulières et riches**. Les pelouses de Champlitte abritent par exemple les seules stations départementales d'**Anémone pulsatille** ou d'**Inule des montagnes**, mais aussi les stations les plus nordiques pour la Franche-Comté du **Lézard à deux bandes** ou les rares sites à **Ascalaphe ambré** de la région.

1 Démonstration de débardage à cheval par l'association Attelages et Clos des Lavières lors des travaux d'abattage de pins menés en 2017 visant à favoriser le pâturage par les moutons sur le Montgin
M. Tiers

2 Ascalaphe ambré
B. Dupont

Un réseau de sites gérés qui évolue

Les plateaux calcaires du nord-ouest de la Haute-Saône et du sud de la Haute-Marne abritent un **véritable réseau de pelouses sèches**.

Le Conservatoire franc-comtois gère sur ce secteur **15 sites**, totalisant une surface de **230 ha**, sur les communes de Champlitte, Roche-et-Raucourt, Renaucourt, Fouvent-Saint-Andoche et Argillières (70).

La préservation de ces sites s'est construite progressivement depuis la fin des années 90 et se poursuit de nos jours. C'est ainsi que le **Conservatoire** et la **commune de Champlitte** ont fêté en 2018 leurs **vingt ans de partenariat**, alors qu'une **convention vient tout juste d'être signée avec la commune d'Argillières ou certains propriétaires privés**.





3

Un voyage sensoriel à travers les pelouses sèches

Mardi 25 septembre dernier, le Conservatoire fêtait, en partenariat avec la commune de Champlitte (70) et en présence d'une cinquantaine de personnes, **l'ouverture du sentier de découverte de la pelouse sèche de Montgin** à Champlitte. Comprenant une dizaine de supports d'information, pour certains ludiques, ce sentier a pour objectif de guider à travers le site les familles châtinoises, les promeneurs, les scolaires, les touristes de passage mais aussi les habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

3 Inauguration du sentier de découverte des pelouses de Champlitte
M. Gisbert - CENFC

Les éleveurs, des partenaires incontournables

La conservation des pelouses sèches passe principalement par **le maintien ou la restauration d'une activité agricole extensive**. Le Conservatoire de Franche-Comté travaille ainsi avec **cinq agriculteurs locaux** pour l'entretien des pelouses par **pâturage ovin et bovin** ou par fauche.

Des **baux ruraux à caractère environnemental** permettent de concilier une activité agricole économiquement viable et la conservation de la biodiversité des pelouses.



Gaëtan LAVOIGNET

Éleveur de brebis à Champlitte (70)

C'est important de préserver ces milieux et la biodiversité !

“ Je cherchais à me mettre à mon compte quand le Conservatoire m'a proposé d'entretenir des pelouses sèches à Champlitte. Le **bail rural à clauses environnementales** impose **quelques contraintes** mais il a aussi **des avantages**, comme le prix des fermages moins élevé ou une herbe qui pousse lentement et qui est mieux tolérée par les brebis. Ce partenariat m'apporte aussi des connaissances sur la faune et la flore présentes. C'est important de préserver ces milieux et la biodiversité ! ”

Retrouvez la vidéo de son interview sur :

<http://cen-franchecomte.org/photos-vidéos>

Un récent travail de cartographie a permis d'identifier près de 1500 ha de pelouses sur ce territoire.

Malgré les nombreuses actions déjà en place, il reste donc encore beaucoup à faire pour préserver ce réseau exceptionnel !



Robert RAVRY

Donateur d'une parcelle à Champlitte (70)

J'ai souhaité faire don d'une parcelle de 2,13 ha située sur la pelouse sèche des Charmes Rondes

“ Nous vivons une époque où **la course à la productivité nous conduit souvent vers une agriculture de plus en plus industrielle** et à l'emploi de composants chimiques dont nous ne connaissons pas toujours les conséquences à long terme. **Cette quête risquée de détruire petit à petit notre faune et notre flore** en créant un déséquilibre dangereux entre les espèces, voire en conduisant à la disparition de certaines espèces protégées. **C'est pourquoi j'ai souhaité apporter cette maigre contribution à la nature**, afin qu'elle puisse continuer à exister dans le futur pour nos enfants. ”

4 Grâce à la donation de M. RAVRY, des actions de gestion pourront être mises en place de façon pérenne pour préserver des hectares supplémentaires de la pelouse sèche des Charmes Rondes.
B. Cotte - CENFC

5



5 Anémone pulsatile
F. Ravenot - CENFC



L'**Agrion joli**, espèce vulnérable en Bourgogne, est présent sur plusieurs sites de Puisaye, recherchant les dépressions humides et chenaux parmi la végétation foisonnante.
G. Doucet - CENB

Au cœur des sites conservatoires

Les petites vallées humides de Puisaye

En Puisaye dans l'Yonne, le Conservatoire de Bourgogne gère 9 sites, soit près de 74 ha, regroupés en une Entité Cohérente de Gestion (ECG) appelée "vallée du Branlin". Chaussez vos bottes, nous vous emmenons dans ces contrées humides où règnent notamment les prairies alluviales*, les mégaphorbiaies* et les tourbières.

De l'eau, rien que de l'eau...

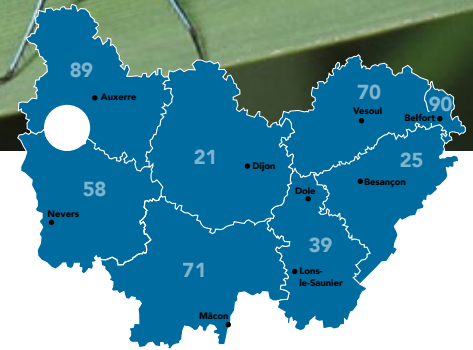
Le **Branlin** prend sa source sur la commune de **Saints**. À l'image des cours d'eau de Puisaye, il traverse d'est en ouest les **régions naturelles de la Haute-Puisaye et de la Puisaye** et se jette dans l'Ouanne à Saint-Martin-sur-Ouanne. Le cours d'eau abrite des espèces patrimoniales comme la **Mulette épaisse**, une moule d'eau douce, et le **Chabot**, un poisson. **La vallée du Branlin est particulière en raison de l'imperméabilité de ses sols**. Les milieux naturels présents sont ainsi marqués par la **permanence de l'eau tout au long de l'année**.

Des prairies au fil de l'eau

Les prairies humides vivent au rythme des **inondations saisonnières**. Elles abritent **diverses espèces animales et végétales adaptées** à ces conditions particulières. Citons par exemple le papillon appelé **Damier de la Succise** ou encore l'**Orchis grenouille** et l'**Orchis incarnat**! Un quart des sites gérés par le Conservatoire sont occupés par des **carîaies*** et **végétations à grandes herbes**, qui constituent des lieux de vie privilégiés pour le **Cuivré des Marais**, papillon de jour protégé en France.

1

1 Mégaphorbiaie sur le site des Proux
C. Foutel - CENB



Les sites conservatoires de la vallée du Branlin en bref

Département : Yonne

Communes concernées : Saints, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Fontaines, Mézilles

Surface : 73,91 ha (94 % en maîtrise foncière)

Milieux naturels : boulaies* tourbeuses, aulnaies marécageuses, aulnaies-frênaies, prairies humides de fauche, mégaphorbiaies

La gestion conservatoire en bref...

Les **prairies** sont gérées par **fauche tardive** avec maintien de zones refuges à proximité. Les **mégaphorbiaies** sont quant à elles entretenues par **broyage** tous les 5 ans. Enfin, les **carîaies** sont utilisées par un exploitant partenaire pour **produire de la litière** pour ses vaches.

* Alluvial : se dit d'un milieu humide connecté à un cours d'eau

* Mégaphorbiaie : formation végétale à hautes herbes se développant sur des sols humides riches en nutriments

* Boulaie : boisement où prédomine le bouleau

* Carîaie : formation à laïches



Hugues BARREY

Exploitant agricole à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89)

Un partenariat en adéquation avec mon activité

“ L'utilisation de parcelles de marais le long du Branlin a été **une aubaine pour moi**. Le Conservatoire me les a proposées à un moment où je cherchais une solution de remplacement de la litière en paille achetée par quelque chose de plus cohérent avec ma ferme. **Les surfaces de marais me fournissent aujourd'hui une litière de bonne qualité et en bonne quantité**. Ces parcelles me permettent **un étalement de la récolte** et ainsi d'atténuer la surcharge de travail du début d'été.

Le cahier des charges proposé par le Conservatoire est en cohérence avec les techniques de travail mises en place sur le reste de ma ferme (en totalité en prairie naturelle) et ne présente **pas de contrainte dans mon travail**. La plus forte contrainte reste la météo : les années pluvieuses, la récolte est aléatoire, et les années sèches, ces parcelles offrent un fourrage régulier. ”

Des forêts les pieds dans l'eau

Alternant avec les zones de prairies, **des boisements humides** couvrent un tiers de la surface de l'ECG. C'est le domaine de l'**Osmonde royale** et de la **Fougère des marais**. Ces forêts sont laissées **en libre évolution** pour favoriser le développement de bois matures ou dépérissants et la biodiversité associée (insectes, chauves-souris, etc.). Le Conservatoire étudie actuellement leur richesse en coléoptères liés au bois.

Des tourbières à mieux connaître

Les tourbières présentes au sein des sites conservatoires de la vallée du Branlin contribuent à l'épuration de l'eau et à la régulation des flux. Ces milieux tourbeux sont liés à la rivière mais **le fonctionnement entre l'alimentation par les eaux de sources et la nappe n'est pas bien connu**. Une étude va être lancée en 2019 par la **Communauté de communes de Puisaye-Forterre** en partenariat avec le **Conservatoire** pour mieux comprendre le fonctionnement de chaque entité.

Coup de jeune sur le sentier de découverte du marais de Vanneau

Suite à la réflexion menée en 2017 par le Conservatoire afin d'améliorer l'accueil des visiteurs sur ce sentier, **les premières étapes de réaménagement ont commencé en 2018** : construction d'une partie d'un pilotis par l'équipe technique et conception de nouveaux panneaux d'information par l'équipe Communication. Ces derniers seront implantés le long du sentier en 2019. Les aménagements seront finalisés en 2020.



4

2 L'**Osmonde royale**, fougère protégée au niveau régional, pousse dans les milieux forestiers humides.
C. Foutel - CENB

3 L'**Orchis incarnat** est une orchidée de milieux humides, protégée côté Bourgogne car en forte régression.
G. Doucet - CENB

4 Sur le sentier de découverte du marais de Vanneau, un nouveau pilotis remplace l'ancien qui était dégradé.
G. Aubert - CENB



2

3

Au vu des enjeux écologiques existants sur la vallée du Branlin, le Conservatoire s'attache depuis plusieurs années à appliquer une gestion favorable aux espèces et milieux naturels présents, en s'appuyant notamment sur des acteurs locaux. Ces actions vont perdurer voire se développer pour restaurer et entretenir d'autres anciennes surfaces agricoles aujourd'hui à l'abandon.



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1

Des moutons dans les Vaux

Les **Vaux de Nevers (58)** abritent **des pelouses calcaires à forte valeur patrimoniale**, qui malheureusement s'embroussaillent et disparaissent par **manque d'entretien**. Sur le site communal des Côtes d'Orge, dont il est gestionnaire en partenariat avec la commune de Chaulgnes, le Conservatoire a lancé en 2018 un **éco-pâturage** afin de limiter la progression des arbustes sur les surfaces de pelouses. Après une recherche d'éleveurs locaux volontaires, c'est finalement une bergère qui a accepté de faire pâturer ses animaux. Ainsi, en août, **250 brebis et 15 chèvres**, qui pâturaient déjà un Espace naturel sensible voisin, ont transhumé sur 4 km pour rejoindre le coteau. La bergère a conduit son troupeau sur les Côtes d'Orge durant 3 semaines, pour le plus grand plaisir des voisins riverains.

2

Le pont de la rivière Branlin

Sur les communes de **Saints** et de **Saint-Sauveur-en-Puisaye (89)**, le Conservatoire est propriétaire aux **Bressus** de près de **20 ha** de terrain séparés par un cours d'eau, le **Branlin**. Les **prairies humides** et **mégaphorbiaies** qui constituent le site étaient donc **difficilement exploitables**, l'accès à la rive gauche étant problématique. L'équipe technique du Conservatoire a dû faire preuve d'ingéniosité pour **construire un pont en bois suffisamment solide pour permettre le franchissement par un tracteur avec une remorque**. Les parcelles sont aujourd'hui accessibles, ce qui facilite le transport du foin ou des laïches servant de litière aux animaux, et ce tout en préservant les milieux aquatiques.

2



2 Un pont permet désormais aux tracteurs de franchir le Branlin pour passer d'une parcelle à une autre.
R. Vuillemin - CENB

Cavités protégées, chauves-souris préservées

Le Conservatoire et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun se sont engagés en 2013 pour la protection des chauves-souris. En 2018, **une campagne de mise en tranquillité de sites majeurs à chauves-souris** a été menée afin de limiter le dérangement de ces espèces protégées, notamment en période d'hibernation, d'accouplement ou de mise bas. **Deux sites d'intérêt national ont été fermés par des grilles, et ce dans le cadre de Contrats Natura 2000*** (un dans l'Yonne et un en Côte-d'Or). Les aménagements ont été réalisés par les **Commissions de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté et de Lorraine**, qui ont mis en œuvre leurs expériences et leur savoir-faire. Pour concrétiser son projet de mise en tranquillité d'un dernier site dans le nord de l'Yonne, **le Conservatoire a lancé à l'automne dernier un appel à financement participatif**.

Merci à tous les donateurs qui ont permis d'atteindre l'objectif fixé de 5000 € pour la préservation des chauves-souris !

* Contrat Natura 2000 : contrat passé entre l'État et le propriétaire ou le gestionnaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000 définissant les engagements en faveur de la biodiversité que doit respecter la personne signataire

La grille mise en place permet une mise en sécurité du site tout en laissant les chauves-souris circuler librement.
M. Jouve - CENB



3 En savoir plus sur la biodiversité forestière de la Combe à la Vieille

L'**Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)** est un outil simple et rapide qui permet aux gestionnaires forestiers d'estimer la biodiversité potentielle du peuplement, c'est-à-dire sa **capacité d'accueil en espèces**, sans avoir à conduire d'inventaires complexes. Le site de la **Combe à la Vieille (21)**, non loin de Beaune, a bénéficié de ce suivi en octobre dernier. Malgré la continuité du boisement depuis plus de 150 ans et son accès difficile, les valeurs obtenues indiquent un **IBP « moyen »**. La **rareté du bois mort sur pied ou au sol** couplée à la **dominance du hêtre**, qui offre naturellement peu de micro-habitats pour la petite faune, expliquent ce résultat. La **présence en nombre de gros arbres vivants** et d'**une grande diversité d'essences** contrebalance ces manques.

4 Découvrez les Prés de Ménetreuil, les pieds au sec... ou presque !

Les **milieux humides des Prés de Ménetreuil (71)**, au cœur de la Bresse bourguignonne, sont depuis l'été dernier **de nouveau accessibles aux promeneurs**. N'hésitez pas à faire le déplacement pour cheminer sur l'une des **deux boucles de découverte** récemment conçues et aménagées par le Conservatoire dont l'une, entièrement sur **pisotis**, est **adaptée aux personnes à mobilité réduite**. Ces nouveaux aménagements ont été officiellement **inaugurés le 30 juin dernier** par le Conservatoire et la Communauté de communes Terres de Bresse, propriétaire des parcelles. Un **dépliant de présentation du sentier** a également été élaboré.

5 Chantier en cours !

Dans la continuité **des travaux de réhabilitation des dunes continentales** réalisés à l'automne 2017 et dont le résultat s'est avéré positif (colonisation par des espèces de pelouses dont l'emblématique Corynéphore), 2018 a été une nouvelle année de travaux importants sur la **Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71)**. Ils ont concerné un peu moins de 2ha et ont eu notamment pour objectif de **remettre en lien les deux clairières qui avaient été déconnectées par la dynamique des ligneux** (bourdaines, bouleaux). Des landes ainsi que des chênes isolés ont été conservés au sein de ces espaces pour favoriser l'expression d'une mosaïque de milieux naturels. Afin de ne pas reproduire fréquemment ce genre d'opération lourde, **un entretien par pâturage sera testé en 2019**.



5 Travaux de réhabilitation des dunes sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle
A. Poirel - CENB

Le retour de l'Azuré du Serpolet

L'année 2018 a réservé de belles surprises naturalistes ! L'**Azuré du Serpolet** a en effet été **ré-observé voire découvert sur différents sites gérés par le Conservatoire** dans l'Yonne, en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. Ce papillon est en régression, notamment en Bourgogne, du fait de la disparition de ses habitats de prédilection à savoir les pelouses calcaires. **Ces données sont donc exceptionnelles**. Le travail accompli par le Conservatoire pour préserver ces milieux se voit ainsi récompensé et cela encourage à persévérer dans cette voie !

L'**Azuré du Serpolet** a un cycle biologique particulier puisque sa chenille doit être recueillie par une espèce de fourmi spécifique pour finir son développement.
G. Doucet - CENB



3



4

- 3 Estimation de la biodiversité sur le site de la Combe à la Vieille (21)
A. Ardouin - CENB
- 4 Des supports d'information dont certains sont interactifs et ludiques ponctuent le sentier de découverte de Ménetreuil (71).
CENB

De nouveaux sites en 2018

• **Via des conventions d'usage :**

- 6 **Le marais du Moulin de Lochère à Échalot (21)**, soit environ 2 ha de marais tufeux abritant notamment la Gentiane pneumonanthe.
- 7 **La lande sur sable humide de la Chaux à Vielverge (21)**, d'un peu moins d'1 ha, où poussent le Genêt d'Allemagne et le Cytise couché, inscrits sur la Liste rouge régionale.
- 7 **Les mares des Prés Bourrés à Vielverge (21)**, abritant des habitats aquatiques d'intérêt européen et des espèces protégées ou inscrites sur la Liste rouge régionale comme l'Hottonie des marais, le Triton ponctué et le Grillon des marais.
- 8 **Le tunnel ferroviaire à Bissy-sur-Fley (71)**, abritant la plus importante colonie de mise bas de Grands murins de la région.

• **Via des baux emphytéotiques :**

- 9 **Trois parcelles forestières au Bois Brûlé à Mimeure (21)**, soit environ 25 ha compris dans le site Natura 2000 « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne », pour préserver le Grand murin et la Barbastelle d'Europe notamment.



La vie de l'association

Les Conseils scientifiques et techniques des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté deviendront une unique entité courant 2019.

Le Conservatoire en représentation

En 2018, le Conservatoire a participé à différentes manifestations afin de faire connaître la structure et ses missions. Ainsi, des salariés et bénévoles ont tenu des stands notamment à l'occasion de la **Fête de l'automne et des associations à Saint-Brisson (58)** et de la **Fête de l'environnement à Beaune (21)** qui ont eu lieu le 6 octobre dernier.

Adhésions, dons et inscriptions aux animations désormais en quelques clics

Peut-être l'avez vous déjà constaté en naviguant sur notre site internet, il est désormais possible de **faire des dons, d'adhérer ou de renouveler votre adhésion** à notre association en ligne sur www.cen-bourgogne.fr Un formulaire à remplir, un paiement sécurisé et c'est fait !
Le petit plus : vous pouvez également commander les publications du Conservatoire.

Si vous souhaitez **participer aux animations de découverte nature** proposées gratuitement par le Conservatoire, que vous soyez adhérent(e) ou non, sachez que les inscriptions peuvent aujourd'hui se faire directement sur notre site internet. Pour cela, c'est très simple, cliquez sur la visite qui vous intéresse et remplissez le formulaire.

Toute l'équipe du Conservatoire souhaite **une bonne continuation à Josette ZANARDI**, agent d'entretien, qui a choisi de partir en retraite après 17 années de bons et loyaux services.

La parole à...



Bruno FAIVRE

Président du Conseil scientifique et technique, Professeur d'Écologie à l'Université de Bourgogne (UMR CNRS BioGéoSciences)

« Aussi stimulant qu'il soit, l'univers académique universitaire peut conduire à s'isoler de certaines finalités pourtant liées à nos centres d'intérêt. Il est donc important à mes yeux de **« rendre des services » directs à la société** et de ne pas rester cantonné à la sphère académique. Ainsi, étant passionné par l'écologie, qui motive mes recherches, **je me suis naturellement tourné vers la biologie de la conservation, en intégrant le Conseil scientifique et technique** du Conservatoire de Bourgogne. Le rôle de Président de ce Conseil est quant à lui le fruit du hasard des sollicitations. Au sein de ce Conseil, **j'anime les discussions autour des documents et questions qui nous sont soumis**. Les documents de gestion des sites conservatoires et des projets de sites sont examinés. Les discussions abordent aussi des questions techniques ou thématiques plus prospectives. Je trouve les **échanges fructueux** car les membres du Conseil possèdent des **expertises complémentaires**, et parce que les Chargés de mission du Conservatoire construisent les dossiers avec de remarquables compétences et soumettent des travaux toujours très aboutis. Une des satisfactions liées à cette implication est le sentiment d'utilité immédiate dans la mesure où **notre analyse valide des actions concrètes de conservation**. De plus, cela m'apporte **un ancrage avec la conservation opérationnelle et « quotidienne »** qui alimente certains de mes enseignements en les nourrissant d'autres repères que les principes théoriques (certes indispensables) et les exemples emblématiques trop souvent rabâchés. **Je trouve donc l'expérience utile, concrète et enrichissante.**

• Quel est votre site naturel préféré en Bourgogne-Franche-Comté ?

Je n'ai pas de site naturel préféré car je ne me place pas dans une démarche de hiérarchisation. S'il en faut un cependant, je dirais **les bras délaissés du Doubs** en aval de son parcours car ils sont associés à des souvenirs de jeunesse.

• Quelles sont vos espèces animales et végétales locales préférées ?

Même réponse que précédemment. Là encore, s'il en faut une, je citerais tout de même le **Bouvreuil** également associé à des souvenirs très anciens. »

Bouvreuil pivoine Pixabay





Animateur :
DENIS CHEISSOUX

Journaliste France Inter – CO2 Mon Amour

Près de 400 participants, dont des élus et salariés bourguignons et francs-comtois, se sont réunis du 3 au 6 octobre 2018 au Havre lors du congrès national des Conservatoires d'espaces naturels.
C. Lapprand - CENFC



Et dans le réseau des Conservatoires ?

Les Conservatoires au côté des propriétaires soucieux de préserver la biodiversité

Vous êtes propriétaire d'un terrain et vous souhaitez sauvegarder la faune et la flore qu'il abrite ? **Vous pouvez désormais signer un contrat d'Obligations réelles environnementales (ORE)** avec un gestionnaire public ou associatif comme les Conservatoires. À travers ce contrat, **fruit d'une démarche volontaire et négociée**, chaque partie s'engage à des obligations réciproques pour le meilleur de la biodiversité. Ce nouvel outil innovant, permettant **d'attacher durablement une vocation écologique à une propriété**, est une véritable chance pour les territoires ! L'Agence française pour la biodiversité a confié aux Conservatoires d'espaces naturels la mission d'explorer la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Le premier contrat ORE à vocation de préservation d'un site naturel en France a été signé le 14 mai 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie avec la commune de Yenne.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo sur :

www.youtube.com (recherchez « contrat d'obligations réelles environnementales »)

ou **consultez la plaquette de présentation** sur **www.reseau-cen.org**

Exploration marine originale

Depuis 2016, le **Conservatoire de Nouvelle-Calédonie** est partenaire de l'**expédition «La Planète Revisitée»**, portée par le Muséum national d'histoire naturelle. Ainsi, une campagne a été réalisée en septembre dernier dans deux lagons afin **d'évaluer la richesse spécifique du milieu corallien** et de comparer les résultats avec les inventaires de 1993. Pour inspecter les profondeurs au-delà des limites de la plongée en bouteilles, l'expédition utilise **un ROV (Remotely Operated Vehicle), nommé Flipper**. Ce robot est **équipé d'un aspirateur capable de prélever, avec précision et sans endommager l'habitat, la plupart des invertébrés marins**. Il permet également **d'observer l'environnement** et **d'enregistrer des vidéos** en ultra haute définition jusqu'à des profondeurs de 130 m.

45 participants environ, de 11 nationalités différentes, se sont mobilisés pour cette campagne, dont 15 plongeurs spécialistes.

1 Le robot Flipper inspectant une paroi
CENNC

De nouveaux alliés pour la conservation de la nature

Le **Conservatoire de Provence-Alpes-Côte-d'Azur** a testé en 2017 et 2018, en partenariat avec **l'Université de Washington à Seattle** et le **Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier**, une **nouvelle méthode de détection d'espèces rares à l'aide de... chiens !** Deux chiennes ont ainsi appris à mémoriser les odeurs d'indices de présence de certaines espèces comme le Lézard ocellé et l'Outarde canepetière, difficilement repérables par l'Homme sur le terrain. En **un mois de présence et vingt jours de terrain**, Héra (et sa maîtresse !) a parcouru **167 km** et détecté **115 indices** (excréments, cadavres, plumes, etc.). Les gestionnaires constatent d'ores et déjà une **nette amélioration de la cartographie des espèces**. Et si les chiens étaient les futures recrues des Conservatoires ?

1 Héra et sa maîtresse sur la piste du Criquet de Crau
L. Tatin - CENPACA

2





Des partenariats pour mieux préserver la nature

Quand captages d'eau potable riment avec biodiversité

Eau de Paris, la régie municipale de la Ville de Paris en charge de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable, gère de nombreux captages. Près de Sens (89), plusieurs sites de captage et l'aqueduc de la Vanne présentent des enjeux écologiques insoupçonnés mais réels. Ce secteur est aussi un terrain d'action pour le Conservatoire de Bourgogne, d'où l'idée d'un partenariat entre les deux structures.

Eau de Paris et la préservation de l'environnement

Dans le cadre de sa **stratégie « Biodiversité »** votée en 2017, **Eau de Paris améliore ses pratiques pour une gestion adaptée de ses espaces naturels**. Cela passe notamment par la **sensibilisation** et la **formation de son personnel** aux techniques d'entretien respectueuses de la biodiversité. Eau de Paris mène également **des actions de sensibilisation auprès du public**, et en particulier **des scolaires**, sur la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

Vers une meilleure gestion écologique des captages

Le Conservatoire intervient désormais sur certains sites de l'Yonne gérés par Eau de Paris afin d'assurer la préservation de la biodiversité. En 2018, ce sont les **Sources-Basses**, les **sources de Cochepies** et **l'emprise sur des pelouses calcicoles** de l'aqueduc de la Vanne qui ont été étudiées. **Des inventaires faunistiques et floristiques** sont prévus jusqu'en 2022 sur ces sites, mais aussi sur le **champ captant des Vals d'Yonne** et la **source de Cérilly**. **Des préconisations d'entretien** seront ensuite formulées **dans le cadre de documents de gestion**.

Les périmètres de protection immédiate des captages constituent des refuges pour la biodiversité, et les aqueducs, des corridors écologiques. C'est une véritable trame verte et bleue favorable à de nombreuses espèces patrimoniales que le partenariat entre Eau de Paris et le Conservatoire permettra de préserver et valoriser.

Un exemple de site ciblé par ce partenariat : le site des Pâtures

Cette entité de **38 ha**, localisée le long de la Vanne, est régulièrement inondée, ce qui limite la dégradation de la matière. Ainsi, **un bas-marais alcalin, une roselière et une aulnaie à Cardamine amère** se développent sur un sol riche en matière organique sur plus d'un mètre de profondeur. Avec la topographie et l'évolution vers des sols plus minéraux, c'est **une prairie sèche calcaire** qui prend la place. Deux écoulements abritent **de beaux herbiers aquatiques**, bordés de touradons de **Laïche paniculée** et lieux de vie de **l'Agrion de Mercure**.



Des partenariats pour mieux préserver la nature

Renforcer la préservation des tourbières forestières

L'Office national des forêts (ONF) et le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté travaillent ensemble depuis longtemps pour la préservation des tourbières. Cette collaboration a pris un nouveau virage fin 2018 avec la signature d'une convention de partenariat en faveur de ces milieux.

Un partenariat déjà bien rôdé mais à renforcer

La Grande Seigne (Passonfontaine, 25), le Marais (Villeneuve-d'Amont, 25), les Grandes Mouilles (Cresancey, 70), l'Ancien étang de l'Hermitage (La Montagne, 70)... sont autant de tourbières relevant du régime forestier (c'est-à-dire dont le gestionnaire est l'ONF), mais dont la gestion est conduite par voie de convention en partenariat avec le Conservatoire.

Ces collaborations entre structures gestionnaires de tourbières demeurent cependant ponctuelles. Cela est donc insuffisant au regard du « potentiel » que représentent les près de 100 tourbières relevant totalement ou partiellement d'une gestion par l'ONF (sur les 533 tourbières actuellement connues en Franche-Comté).

Vers une meilleure préservation des tourbières forestières

La convention signée en décembre 2018 dans le cadre du Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté va permettre d'augmenter la prise en compte de ces milieux en se focalisant plus particulièrement sur un moment-clé de la gestion forestière : l'élaboration du plan d'aménagement. C'est en effet à cette étape que le forestier prévoit, pour les 20 années à venir, les grandes orientations de gestion de la forêt concernée. C'est l'occasion notamment pour lui de solliciter une assistance technique auprès du Conservatoire afin de l'aider à définir les enjeux, les précautions à prendre et les éventuelles opérations de réhabilitation à conduire sur ces enclaves si particulières de l'espace forestier.



Jean-François BOQUET

Adjoint au Directeur territorial,
Office national des forêts

“ L'ONF et le Conservatoire partagent un objectif commun de préservation de la mosaïque de milieux qui fait toute la richesse de nos massifs. Cette convention marque une nouvelle étape dans la mutualisation de nos connaissances et compétences pour la gestion durable de ces milieux si sensibles. Notre démarche collaborative doit permettre l'émergence et la construction de projets communs pour la sauvegarde, la conservation voire la restauration de ces espaces naturels à forte valeur patrimoniale. ”



1 Pessière à sphaignes dans la forêt communale du Russey (25)
S. Moncorgé - CENFC

2 L'ONF, le Conservatoire et le Pôle-relais tourbières dans la forêt communale de Gilley (25)
F. Muller - FCEN

Gageons que le renforcement de ce partenariat conduise à l'émergence de nouveaux projets en faveur des tourbières gérées par l'ONF.

La **Salamandre tachetée**, espèce forestière, se reconnaît facilement à sa robe noire tachée de jaune. Ovovivipare, la femelle donne directement naissance à des petites larves (à gauche) qu'elle libère au bord de l'eau. C. Foutel - CENB / R. Desbrosses



La nature à la loupe

On the road again!

Dès que les températures se “radoucissent” à la sortie de l’hiver, voire même à partir de janvier-février, et jusqu’à mars-avril, les amphibiens sortent instinctivement de leur léthargie hivernale et quittent leurs abris terrestres. Commence alors pour eux un “long” voyage parsemé d’embûches qui les mènera à un point d’eau pour se reproduire : c’est la migration printanière.

Cap sur la mare

Les **espèces** les plus impatientes dites «**précoces**» sont les premières à sortir, comme la peu frileuse **Grenouille rousse** et le **Crapaud commun**. Plusieurs milliers d’individus peuvent entreprendre le voyage en même temps (migration massive). Suivent généralement les **tritons** et la **Salamandre tachetée** puis les **espèces «tardives»** comme la **Grenouille verte** pour lesquelles la migration est plus discrète. Beaucoup cherchent à **rejoindre le point d’eau où ils sont nés**. Pour le retrouver, les amphibiens se fient au **champ magnétique terrestre** mais aussi à leur **odorat**.

Un kilomètre à pattes... ça use, ça use...

Pour atteindre leur destination, les **amphibiens se déplacent de préférence la nuit**, par **temps doux** (environ 5°C) et **humide**. Ils mettent donc **plusieurs jours** pour parcourir les **dizaines ou centaines de mètres voire les quelques kilomètres** qui les séparent de leur site de reproduction (mare, étang, lavoir, flaque, etc.)... le bout du monde à l’échelle d’un amphibien !

Le parcours du combattant

Cette migration n’est pas sans risque et constitue **une véritable épreuve**. Outre les **prédateurs** tels le Putois d’Europe et le Héron cendré, un terrible danger guette les amphibiens : les **voies de circulation humaine** qu’ils doivent traverser. Beaucoup y perdront d’ailleurs la vie, ce qui contribue fortement au déclin des amphibiens.



Vous souhaitez découvrir la vie des amphibiens ? Participez aux conférences et sorties sur le terrain organisées chaque année par les Conservatoires et leurs partenaires dans le cadre de l’**opération nationale Fréquence Grenouille**.

- Pour en savoir plus sur cette opération : <http://www.reseau-cen.org>
- Pour connaître les dates des animations, rendez-vous sur les sites internet des Conservatoires.

Pour aider les amphibiens lors de cette période cruciale de leur cycle de vie, plusieurs **dispositifs temporaires de sauvetage** sont mis en place chaque année en Bourgogne-Franche-Comté. Ils sont **coordonnés par des associations et collectivités** avec l’**aide précieuse de bénévoles** ! Peut-être en existe-t-il près de chez vous ?

Pour en savoir plus :

- En Bourgogne : sos.bourgogne-nature.fr
- En Franche-Comté : franche-comte.lpo.fr

Les plus courageux et les plus chanceux parviendront à destination sains et saufs. Après avoir repris des forces, ils se mettront en quête d’un ou d’une partenaire pour s’accoupler. Ils quitteront ensuite le point d’eau pour rejoindre leurs quartiers d’été, généralement terrestres.



1 La Grenouille rousse peut rejoindre les mares alors que l’hiver sévit encore. Elle pond des amas d’œufs gélatineux. S. Gomez - CENB



L'anecdote naturaliste de...

Guillaume DOUCET

Chargé de missions territorial Côte-d'Or au Conservatoire de Bourgogne

Mais comment les lépidoptères passent-ils l'hiver ?

“ Tous les papillons n'ont pas adopté la même stratégie pour résister à la dure saison de l'hiver, quand il n'y a ni fleur à butiner ni soleil suffisamment chaud pour les réchauffer.

La majorité d'entre eux traverse ce délicat moment **sous forme de chenille ou de chrysalide**. Pour résister au froid, les chenilles peuvent **s'enfouir dans le sol** et / ou éventuellement **construire un cocon de soie**. Pour se tenir chaud, certaines espèces font même **des toiles communautaires** qui rassemblent plusieurs individus.

D'autres passent cette étape cruciale **sous forme d'œuf**. Certaines espèces facilitent la survie de leurs œufs en les enduisant d'une substance qui les protège de la dessiccation et du froid.

Enfin, d'autres espèces, beaucoup moins nombreuses, survivent à l'hiver **à l'état adulte**. Pour trouver des conditions favorables à cette longue période de diapause* (jusqu'à 9 mois), elles vont rechercher **des lieux où la température et l'humidité sont plutôt constantes** (caves, grottes, etc.). Parmi elles, citons le **Paon du jour** ou encore la **Découpure**. En cas d'hiver particulièrement clément, il n'est pas impossible de les observer lors de belles journées ensoleillées.



1 La **Découpure** (ici des adultes) est régulièrement observée en hiver dans les cavités souterraines faisant l'objet de suivis car abritant des colonies de chauves-souris.
P. Notteghem

2 Les ailes du **Paon du jour** présentent des ocelles semblables à des yeux pouvant effrayer les prédateurs.
P. Notteghem

* Diapause : arrêt temporaire de l'activité ou du développement pendant des périodes défavorables (basses températures, chaleurs estivales, manque de nourriture)



L'anecdote naturaliste de...

Frédéric RAVENOT

Conservateur-adjoint au Conservatoire de Franche-Comté

Le Tichodrome échelette, pas si discret

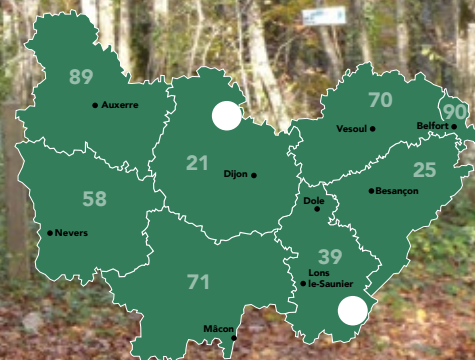
“ Durant l'hiver, les ornithologues fréquentent davantage les lacs et les étangs pour observer les oiseaux d'eau hivernants. Pourtant, les **milieux rupestres** ne sont pas en reste... La présence d'espèces remarquables attire bien souvent les passionnés de bêtes à plumes. Avez-vous déjà rencontré le **Tichodrome échelette**? Joliment nommé « **Grimpereau des murailles** », cet oiseau hivernant dans la région (seuls quelques couples sont nicheurs en Franche-Comté) s'éloigne parfois des falaises pour **se rapprocher des villes et des villages** de proximité. Il recherche alors quelques insectes et araignées à se mettre sous le bec **en escaladant les immeubles ou les façades en pierre des bâtiments anciens**.

C'est ainsi que j'ai pu l'observer un 23 février sur l'église de Mouthier-Haute-Pierre (25), en Haute vallée de la Loue. Un dicton hivernal? « En l'air qui a le nez, se voit récompenser ! »



3 Le **Tichodrome échelette**, espèce au bord de l'extinction en Bourgogne-Franche-Comté, en pleine prospection sur la façade de l'église de Mouthier-Haute-Pierre (25)
F. Ravenot - CENFC

Au bout d'un sentier forestier, se cache le marais du Cônois. Ce premier site acquis par le Conservatoire et équipé pour la découverte est aujourd'hui dédié à la mémoire d'Alain CHIFFAUT, co-fondateur et premier directeur du Conservatoire.
O. Girard - CENB



Promenons - nous sur les sites

21 Le marais du Cônois : petit, discret mais fortement patrimonial !

Immergez-vous au cœur de ce marais dit "tufeux", caché dans un massif forestier au sein de la petite région naturelle du Châtillonnais, au nord de la Côte-d'Or. Il vous étonnera par ses richesses insoupçonnées.

Ce que vous y découvrirez

- **Un milieu naturel particulier et emblématique du Châtillonnais**

Au sein de ce marais aux multiples suintements aux eaux très calcaires, se forme une roche appelée « tuf » d'où le nom de marais « tufeux ». L'un des plus gros réseaux français de marais tufeux (presque 250 marais) s'étend du Châtillonnais en Bourgogne jusqu'au Plateau de Langres en Champagne-Ardenne.

1 Dans la végétation du marais, se cachent aussi deux minuscules espèces d'escargots d'intérêt européen : le **Vertigo étroit** (photo 1) et le **Vertigo des moulins**.
G. Doucet - CENB

2 Cette grande libellule jaune et noir vit dans les marais et ruisseaux près des forêts : c'est le **Cordulégastré bidenté**.
G. Doucet - CENB

3 La **Swertie pérenne**, protégée côté Bourgogne, pousse plutôt en montagne, mais a trouvé ici le climat froid qui lui convient.
G. Doucet - CENB

Vous souhaitez plus particulièrement observer les fleurs ? Préférez visiter le site de fin juin à début septembre.

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle de 1,5 km, en partie sur pilotis et en accès libre toute l'année, traverse un secteur du marais. Des balises numérotées vous renverront aux explications données dans le **dépliant-guide du sentier**.

Départ du sentier : dans le village de Bure-les-Templiers, prendre la D102j en direction de Chaugé puis suivre les flèches « Le Marais du Cônois » jusqu'au parking

Durée du parcours : environ 1h30

Niveau de difficulté : facile

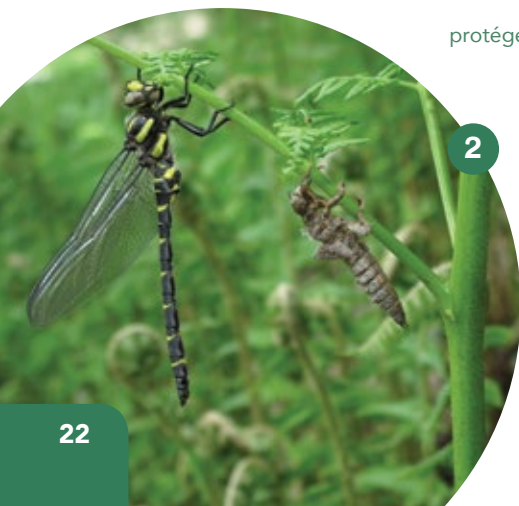
Précautions à prendre : être équipé de bonnes chaussures de marche

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le dépliant du sentier téléchargeable sur www.cen-bourgogne.fr ou disponible à l'entrée du site.

Pour vous y rendre

Le marais du Cônois se situe en **Côte-d'Or**, sur la commune de **Bure-les-Templiers**, à **65 km au nord de Dijon** et à **35 km au sud-est de Châtillon-sur-Seine**.

Visitez virtuellement le marais du Cônois sur : www.cen-bourgogne.fr/fr/visites-virtuelles_54.html



Balade en raquettes sur les tourbières enneigées du Boulu à Lamoura

Avec l'arrivée de la neige qui facilite l'accès aux tourbières et leur donne un nouveau visage, nous vous emmenons en raquettes découvrir ces paysages mystérieux où la quiétude sera de mise !

Ce que vous y découvrirez

• Des forêts, prairies et tourbières enneigées

Amusez-vous à **rechercher les indices du paysage** qui vous les indiqueront : terrain bombé, zones planes encadrées par les arbres, esquisse de ruisseaux, etc.

• La forêt du Massacre

Cette **forêt d'épicéas** héberge une multitude d'oiseaux montagnards : **Chevêchette d'Europe** et **Chouette de Tengmalm**, **Casse-noix moucheté**, la **Gélinotte des bois** ou encore le discret **Grand tétras**... ouvrez l'œil et tendez l'oreille !

Comment découvrir ce patrimoine ?

Une boucle balisée « Raquettes » de 4,8 km a été créée.

Départ du sentier : parking de la Frasse. Suivre le balisage jaune de la boucle intitulée « Les tourbières »

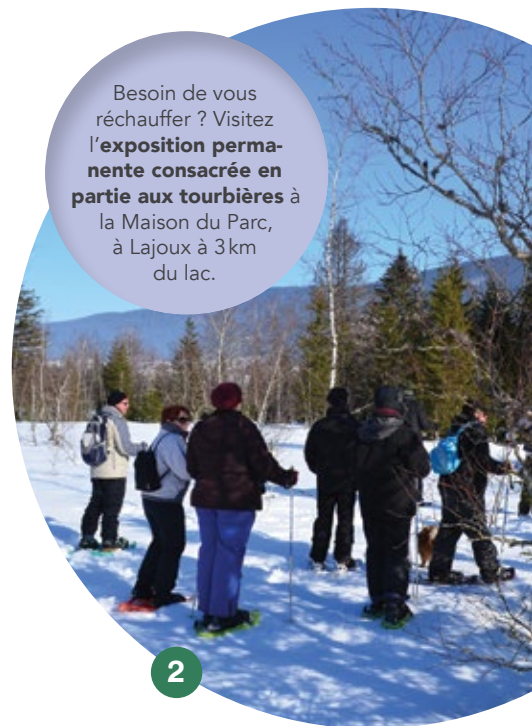
Durée du parcours : 1h30 à 2h

Niveau de difficulté : facile (60 m de dénivelé)

Précautions à prendre : s'habiller chaudement, bien suivre le balisage « Raquettes » (ne pas emprunter les pistes de ski)

Avant votre balade, consultez les informations sur le site internet de la station des Rousses. Vous y découvrirez également de nombreux circuits de ski de fond.

Besoin de vous réchauffer ? Visitez l'**exposition permanente consacrée en partie aux tourbières** à la Maison du Parc, à Lajoux à 3 km du lac.



1



Vous pouvez également faire le tour du lac de Lamoura où le Parc naturel régional du Haut-Jura a restauré le **sentier agrémenté de modules de découverte**. Un platelage en bois permet de traverser les zones humides et la tourbière. En hiver, c'est également un **itinéraire de raquettes ou de ski nordique**.

Pour vous y rendre

Les tourbières du Boulu se situent dans le **Haut-Jura**, entre les communes de **Lamoura** et de **Prémanon**, à **10 km au sud des Rousses**.

- 1 La Chevêchette d'Europe est le plus petit des rapaces nocturnes du continent.
S. Clément
- 2 C'est parti pour une balade à travers des grands espaces paisibles!
E. Calvar - CENFC
- 3 Le sentier autour du lac de Lamoura
E. Bunod - CENFC
- 4 Grand tétras
L. Poudré

Attention, site sensible !

En hiver aussi, les espèces sont sensibles au dérangement. La ressource en nourriture se fait rare et les déplacements sont coûteux en énergie...

C'est particulièrement le cas pour le **Grand tétras** qui, en hiver, s'alimente principalement d'aiguilles de résineux, lui offrant un apport énergétique faible. Des envols répétés peuvent ainsi le mettre en péril. Pour les protéger, **soyez discrets et restez sur les itinéraires balisés !**

3

Les tourbières du Boulu offrent un **paysage distinct au fil des saisons !** N'hésitez pas à vous y rendre à différentes périodes de l'année.

4



Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation
des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



Nos principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur nos sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les politiques publiques en faveur de la biodiversité et les acteurs locaux.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est soutenir la protection et la sauvegarde d'un patrimoine naturel qui vous appartient et qui fait l'identité de la Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà d'une simple cotisation, votre soutien est très important pour nous donner du poids dans le paysage de la sauvegarde de la biodiversité de notre région.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°48 - 1^{er} semestre 2019
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de la publication :
Muriel LORIOT-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Mégaphorbiaie en hiver sur le site des Bressus (89) - C. Foutel - CENB • Sous la Baume à Baume-les-Messieurs (39) - M. Renaud - CENFC

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOT-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Claude QUINTIN, Daniel SIRUGUE, Bruno TISSOT, Jean-Marie VALDENNAIRE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD

Imprimé à 2500 exemplaires par S'Print

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org



Les antennes

• Dans l'Yonne

9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84

• Dans la Nièvre à La Charité-sur-Loire

44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25

• Dans la Nièvre à Decize

13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07

• En Saône-et-Loire

Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

• Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois

24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14